

Editorial du numéro 23 de la Lettre de Jean-Pierre Sueur

Je tiens à saluer, qui recevront désormais cette Lettre par laquelle, deux fois par an, je rends compte de mon travail de sénateur du Loiret.

Rendre compte m'est toujours apparu comme un impératif pour tous les élus quels qu'ils soient à l'égard de leurs mandants. Les vingt-deux numéros précédents de cette Lettre sont disponibles sur mon site : www.jpsueur.com et il est également possible de s'abonner sur ce site à la lettre électronique que j'envoie tous les lundis pour présenter mon action parlementaire en temps réel.

Naturellement, je suis ouvert, sur toutes les questions évoquées, au dialogue si précieux, avec les élus comme avec l'ensemble des partenaires de la vie économique, sociale, culturelle, associative, etc.

Au moment où j'écris cet éditorial, plusieurs questions sont à l'ordre du jour :

- La réforme territoriale. Un seul mot à cet égard. Je défends avec passion une région « Val de Loire » ou « Vallée de la Loire », en opposition au rassemblement « fourre-tout » qui a été, un temps, proposé.
- La réforme pénale. J'ai dit et redit : « non à l'impunité ». tout délit doit donner lieu à une sanction, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Mais, pour cela, les peines doivent être diversifiées et individualisées. Et lorsque la peine est une peine de prison, il faut préparer la réinsertion et la sortie de prison pour éviter la récidive.
- Les questions économiques et budgétaires. Je soutiens les mesures qui permettront de restaurer la compétitivité de notre économie et de nos entreprises, et de lutter contre le chômage. J'ajoute que, si des efforts sont nécessaires, ils doivent être justement répartis. En toutes circonstances, la justice doit prévaloir.

Je reste à votre disposition et vous assure de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre Sueur

>> [Télécharger le numéro 23 de La Lettre](#)

.